

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars US) – non audité

	29 septembre 2019	30 décembre 2018
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 791 \$	46 657 \$
Créances clients	527 747	317 159
Impôt sur le résultat à recevoir	2 188	1 689
Stocks (note 4)	1 046 496	940 029
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	69 565	77 377
Total des actifs courants	1 701 787	1 382 911
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	1 001 274	990 475
Actifs au titre de droits d'utilisation	74 986	—
Immobilisations incorporelles	384 286	393 573
Goodwill	227 865	227 362
Autres actifs non courants	7 799	10 275
Total des actifs non courants	1 696 210	1 621 685
Total des actifs	3 397 997 \$	3 004 596 \$
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	394 450 \$	346 985 \$
Partie courante des obligations locatives (note 7 e))	13 106	—
Total des passifs courants	407 556	346 985
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 5)	907 000	669 000
Obligations locatives (note 7 e))	69 264	—
Impôt sur le résultat différé	13 196	12 623
Autres passifs non courants	38 364	39 916
Total des passifs non courants	1 027 824	721 539
Total des passifs	1 435 380	1 068 524
Capitaux propres		
Capital social	170 029	159 858
Surplus d'apport	48 158	32 490
Résultats non distribués	1 755 946	1 740 342
Cumul des autres éléments du résultat global	(11 516)	3 382
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	1 962 617	1 936 072
Total des passifs et des capitaux propres	3 397 997 \$	3 004 596 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET
ET DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars US, sauf les données par action) – non audité

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Ventes nettes (note 13)	739 658 \$	754 356 \$	2 165 228 \$	2 165 817 \$
Coût des ventes	536 944	535 514	1 578 982	1 555 252
Bénéfice brut	202 714	218 842	586 246	610 565
Charges de vente et charges générales et administratives	78 972	88 081	263 991	273 018
Perte de valeur des créances clients (note 7 c))	1 482	(18)	26 276	54
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions (note 6)	4 408	3 141	31 280	12 515
Bénéfice opérationnel	117 852	127 638	264 699	324 978
Charges financières, montant net (note 7 b))	9 885	9 111	29 626	22 352
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	107 967	118 527	235 073	302 626
Charge d'impôt sur le résultat	3 084	4 212	7 776	11 404
Bénéfice net	104 883	114 315	227 297	291 222
Autres éléments du résultat global, après déduction de l'impôt sur le résultat connexe (note 9)				
Couvertures de flux de trésorerie	(2 973)	(4 323)	(14 898)	9 988
Résultat global	101 910 \$	109 992 \$	212 399 \$	301 210 \$
Bénéfice par action (note 10)				
De base	0,51 \$	0,55 \$	1,11 \$	1,37 \$
Dilué	0,51 \$	0,55 \$	1,11 \$	1,37 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
Périodes de neuf mois closes les 29 septembre 2019 et 30 septembre 2018
(en milliers ou en milliers de dollars US) – non audité

	Capital social		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Nombre	Montant				
Solde au 30 décembre 2018	206 732	159 858 \$	32 490 \$	3 382 \$	1 740 342 \$	1 936 072 \$
Ajustements relatifs à l'adoption de nouvelles normes comptables (note 2 d))	—	—	—	—	(2 176)	(2 176)
Solde ajusté au 31 décembre 2018	206 732	159 858	32 490	3 382	1 738 166	1 933 896
Rémunération fondée sur des actions	—	—	19 496	—	—	19 496
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	34	1 215	—	—	—	1 215
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	407	11 508	(3 115)	—	—	8 393
Actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles	11	275	(1 465)	—	—	(1 190)
Actions rachetées à des fins d'annulation	(3 494)	(2 827)	—	—	(125 614)	(128 441)
Dividendes déclarés	—	—	752	—	(83 903)	(83 151)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	(3 042)	10 171	15 668	—	(209 517)	(183 678)
Couvertures de flux de trésorerie (note 9)	—	—	—	(14 898)	—	(14 898)
Bénéfice net	—	—	—	—	227 297	227 297
Résultat global	—	—	—	(14 898)	227 297	212 399
Solde au 29 septembre 2019	203 690	170 029 \$	48 158 \$	(11 516) \$	1 755 946 \$	1 962 617 \$
Solde au 31 décembre 2017	219 199	159 170 \$	25 208 \$	13 540 \$	1 853 457 \$	2 051 375 \$
Ajustements relatifs à l'adoption de nouvelles normes comptables	—	—	—	—	(1 515)	(1 515)
Solde ajusté au 1 ^{er} janvier 2018	219 199	159 170	25 208	13 540	1 851 942	2 049 860
Rémunération fondée sur des actions	—	—	13 122	—	—	13 122
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	44	1 285	—	—	—	1 285
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	46	1 389	(367)	—	—	1 022
Actions rachetées à des fins d'annulation	(11 970)	(8 737)	—	—	(339 217)	(347 954)
Dividendes déclarés	—	—	592	—	(72 040)	(71 448)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	(11 880)	(6 063)	13 347	—	(411 257)	(403 973)
Couvertures de flux de trésorerie (note 9)	—	—	—	9 988	—	9 988
Bénéfice net	—	—	—	—	291 222	291 222
Résultat global	—	—	—	9 988	291 222	301 210
Solde au 30 septembre 2018	207 319	153 107 \$	38 555 \$	23 528 \$	1 731 907 \$	1 947 097 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers de dollars US) – non audité

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Bénéfice net	104 883 \$	114 315 \$	227 297 \$	291 222 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (note 11 a))	52 114	39 123	159 832	140 181
	156 997	153 438	387 129	431 403
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement				
Créances clients	(19 887)	(17 809)	(211 485)	(162 604)
Impôt sur le résultat	408	1 861	(621)	1 383
Stocks	(41 718)	(2 663)	(113 228)	(31 789)
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	1 189	(2 517)	(3 541)	(14 890)
Créditeurs et charges à payer	27 302	19 423	40 347	40 939
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	124 291	151 733	98 601	264 442
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Achat d'immobilisations corporelles	(36 933)	(31 352)	(110 291)	(83 836)
Achat d'immobilisations incorporelles	(3 250)	(2 236)	(8 644)	(15 144)
Acquisitions d'entreprises	—	—	(1 300)	(99)
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles	3 215	303	5 871	11 072
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(36 968)	(33 285)	(114 364)	(88 007)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
(Diminution) augmentation des montants prélevés aux termes des facilités de crédit bancaire à long terme	(51 000)	(29 000)	238 000	241 000
Paiement au titre des obligations locatives	(3 461)	—	(10 089)	—
Dividendes versés	(27 536)	(23 359)	(83 151)	(71 448)
Produit tiré de l'émission d'actions	361	850	9 015	2 186
Rachat et annulation d'actions	—	(56 237)	(128 441)	(347 939)
Rachats d'actions en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	—	(177)	—	(771)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(81 636)	(107 923)	25 334	(176 972)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(481)	28	(437)	(280)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	5 206	10 553	9 134	(817)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	50 585	41 425	46 657	52 795
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	55 791 \$	51 978 \$	55 791 \$	51 978 \$
Sommes versées en trésorerie au cours de la période au titre de ce qui suit (comprises dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles)				
Intérêts	9 987 \$	8 813 \$	25 989 \$	19 639 \$
Impôt sur le résultat, déduction faite des remboursements	2 900	1 622	8 908	6 809

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 11).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

Pour la période close le 29 septembre 2019

(Les montants des tableaux sont en milliers ou en milliers de dollars américains, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (la « Société » ou « Gildan ») est située au Canada et a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société a pour principale activité commerciale la confection et la vente de vêtements de sport, d'articles chaussants et de sous-vêtements. L'exercice de la Société prend fin le dimanche le plus près du 31 décembre de chaque année.

Le siège social de la Société est situé au 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 3300, Montréal (Québec). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 29 septembre 2019 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. La Société est une entité ouverte inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole GIL.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice 2018. La Société a utilisé les mêmes méthodes comptables dans la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités que celles décrites à la note 3 afférente à ses plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur depuis le 31 décembre 2018 comme le décrivent la note 2 d) plus loin.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la Société en date du 30 octobre 2019.

b) Caractère saisonnier des activités

Les ventes nettes de la Société sont soumises à des variations saisonnières. Les ventes nettes sont historiquement les plus élevées aux deuxième et troisième trimestres.

c) Secteurs opérationnels

La Société a une division opérationnelle qui centralise les fonctions de la haute direction, ainsi que de commercialisation, de marchandisage, de ventes, de distribution et d'administration. Par conséquent, la Société a un seul secteur à présenter aux fins de l'information financière.

d) Première application de nouvelles normes comptables et interprétations pour la période de présentation de l'information financière

Le 31 décembre 2018, la Société a adopté les nouvelles normes comptables et interprétations suivantes :

Contrats de location

L'IFRS 16, *Contrats de location*, précise la manière dont une entité est tenue de comptabiliser, d'évaluer et de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet. La norme contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation qui se rapporte au droit d'utiliser le bien sous-jacent ainsi qu'un passif au titre de son obligation d'effectuer les paiements de loyers (l'« obligation locative ») pour tous les contrats de location, sauf si la Société fait le choix d'exclure les contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur monétaire. Les bailleurs classent toujours les contrats de location en tant que contrats de location-financement ou contrats de location simple, car la comptabilisation par le bailleur reste largement inchangée aux termes de l'IFRS 16 par rapport à la norme précédente, l'IAS 17. La méthode comptable de la Société aux termes de l'IFRS 16 est la suivante :

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

d) Première application de nouvelles normes comptables et interprétations pour la période de présentation de l'information financière (suite)

À la date de passation d'un contrat, la Société évalue si un contrat est un contrat de location ou s'il en contient un en déterminant si ce contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative ajusté en fonction de tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de début, majoré de tous les coûts directs initiaux engagés et des coûts estimatifs de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de restauration de l'actif sous-jacent ou du site sur lequel il est situé, moins tout incitatif à la location reçu.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire à partir de la date de début jusqu'à la fin de la durée de vie utile de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de la durée du contrat de location, selon la première de ces dates. La durée du contrat de location comprend la prise en compte d'une option de renouvellement ou de résiliation si la Société est raisonnablement certaine d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 an à 15 ans pour les installations de fabrication, de vente, de distribution et d'administration. De plus, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement diminué des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers qui ne sont pas payés à la date de début, puis actualisée en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si celui-ci ne peut pas être déterminé, au moyen du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Les paiements de loyers comprennent principalement des paiements fixes (y compris en substance) et des paiements de loyer variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux. Les paiements de loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux ne sont pas inclus dans l'évaluation de l'obligation locative. L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant d'une variation d'un indice ou d'un taux, ou si la Société modifie son évaluation quant à l'exercice d'une option d'achat, de prorogation ou de résiliation. Lorsque l'obligation locative est ainsi réévaluée, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation, ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été réduite à zéro.

La Société a choisi de recourir à une mesure de simplification consistant à ne pas comptabiliser l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative se rapportant aux contrats de location à court terme d'une durée égale ou inférieure à 12 mois et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers versés aux termes de ces contrats de location sont inscrits en tant que charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Aux termes de l'IAS 17, Contrats de location, et de l'IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, la méthode comptable de la Société était la suivante :

Les contrats de location aux termes desquels la Société n'assume pas une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location simple. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple (après déduction de tout avantage consenti par le bailleur) sont portés au bénéfice net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début de la période de location à un montant égal à la juste valeur des biens loués ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement sont amorties sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat de location.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

d) Première application de nouvelles normes comptables et interprétations pour la période de présentation de l'information financière (suite)

Déterminer si un accord contient un contrat de location

Au commencement d'un accord, lorsque la Société reçoit le droit d'utiliser un actif, elle détermine si cet accord est, ou contient, un contrat de location. Un actif spécifique fait l'objet d'un contrat de location si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation de l'actif spécifié. Un accord confère le droit d'utiliser l'actif si l'accord confère à la Société le droit de contrôler l'utilisation de l'actif sous-jacent.

Incidence de la transition à l'IFRS 16

Avec prise d'effet le 31 décembre 2018 (date de première application), la Société a adopté l'IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée. En conséquence, les chiffres comparatifs au 30 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date et pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2018 n'ont pas été retraités et continuent à être présentés selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4.

La Société a choisi de recourir à une mesure de simplification consistant à accorder des droits acquis à l'évaluation des transactions qui sont des contrats de location à la date de la première application, tels qu'ils ont précédemment été évalués selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4. La Société a appliqué la définition de contrat de location aux termes de l'IFRS 16 aux contrats conclus ou modifiés le 31 décembre 2018 ou après cette date.

Lors de la transition, la Société a eu recours aux mesures de simplification suivantes au moment de l'application de l'IFRS 16 aux contrats de location précédemment classés comme des contrats de location simple selon l'IAS 17 : elle a appliqué un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires; elle a appliqué l'exemption visant à ne pas comptabiliser les actifs et passifs au titre du droit d'utilisation pour les contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois; elle a utilisé de l'information rétrospective pour déterminer la durée du contrat de location si celui-ci comportait des options de prorogation ou de résiliation; et elle s'est fondée sur des évaluations antérieures pour déterminer si les contrats de location étaient déficitaires conformément à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, juste avant leur date de première application, comme solution de rechange à un test de dépréciation.

Lors de l'application de l'approche de transition rétrospective modifiée, pour les contrats de location précédemment classés en tant que contrats de location simple selon l'IAS 17 et l'IFRIC 4, à la première application, le preneur est autorisé à évaluer l'actif au titre du droit d'utilisation, contrat par contrat, en utilisant l'une des deux méthodes suivantes : 1) comme si l'IFRS 16 avait toujours été appliquée, en utilisant le taux d'emprunt marginal à la date de première application; ou 2) à un montant égal à l'obligation locative (sous réserve de certains ajustements). La Société a appliqué la première option à certains contrats de location, ce qui a donné lieu à une diminution de la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application comparativement à l'obligation locative au titre de ces contrats. Pour les autres contrats de location, la Société a comptabilisé les actifs au titre de droits d'utilisation en fonction de l'obligation locative correspondante. De plus, des crédits différés au titre des contrats de location de 1,9 million de dollars (se rapportant aux incitatifs à la location) qui étaient comptabilisés dans les créditeurs et charges à payer ont été décomptabilisés et un ajustement transitoire correspondant a été apporté aux résultats non distribués à la date de transition, par suite de l'adoption de l'IFRS 16, et un montant de 1,2 million de dollars au titre des loyers payés d'avance qui était comptabilisé dans les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants à l'état consolidé de la situation financière au 30 décembre 2018 a été transféré à l'actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé.

En s'appuyant sur l'évaluation antérieure visant à déterminer si des contrats de location étaient déficitaires conformément à l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, effectuée immédiatement avant la date de première application plutôt que de procéder à un test de dépréciation, le preneur ajuste la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application en fonction de la valeur comptable de la provision pour les contrats de location déficitaires comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière immédiatement avant la date de première application. La Société a appliqué cette mesure de simplification à la date de première application, ce qui a entraîné une réduction de 4,6 millions de dollars de la provision pour les contrats de location déficitaires (auparavant comptabilisée dans les autres passifs non courants) et une réduction correspondante de la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation pour les contrats de location connexes.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

d) Première application de nouvelles normes comptables et interprétations pour la période de présentation de l'information financière (suite)

Par conséquent, au 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé des obligations locatives de 87,9 millions de dollars, des actifs au titre de droits d'utilisation de 78,1 millions de dollars, un investissement net de 2,4 millions de dollars dans un contrat de sous-location (comptabilisé dans les autres actifs) et une réduction nette de 2,2 millions de dollars du solde d'ouverture des résultats non distribués. Lors de l'évaluation des obligations locatives, la Société a actualisé les paiements de loyers futurs en utilisant son taux d'emprunt marginal au 31 décembre 2018. Le taux moyen pondéré appliqué était de 3,89 %. Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 29 septembre 2019, la Société a respectivement constaté une perte de valeur de 3,2 millions de dollars et de 9,7 millions de dollars liée aux actifs au titre de droits d'utilisation et des sommes de 0,7 million de dollars et de 2,4 millions de dollars liées à l'accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées en raison de l'adoption de l'IFRS 16.

Le tableau suivant présente un rapprochement des engagements de la Société au titre des contrats de location simple au 30 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société, avec les obligations locatives comptabilisées lors de la première application de l'IFRS 16 le 31 décembre 2018 :

Engagements non actualisés au titre de contrats de location simple au 30 décembre 2018	113 287 \$
Exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme	(6 930)
Résiliation et renouvellement des options que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer, montant net	(1 888)
Autres	(460)
Incidence de l'actualisation au moyen du taux d'emprunt marginal au 31 décembre 2018	(16 129)
Obligations locatives au 31 décembre 2018	87 880 \$

Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, clarifie l'application des dispositions de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. L'interprétation aborde la question de savoir si une entité doit considérer les traitements fiscaux incertains séparément, les hypothèses qu'une entité devrait poser au sujet de l'examen des traitements fiscaux effectué par les autorités fiscales, la manière dont une entité devrait déterminer le bénéfice imposable et les pertes fiscales, les bases d'imposition, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt, ainsi que la façon dont une entité considère des changements dans les faits et les circonstances dans le cadre de ces déterminations. L'adoption de l'IFRIC 23 n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date d'adoption.

3. NORMES COMPTABLES NOUVELLES ET MODIFIÉES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES

Modifications à l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Les modifications clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une opération doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs. Les modifications s'appliquent aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est égale ou postérieure au début de la première période de présentation de l'information financière annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2020 et s'appliquent prospectivement.

3. NORMES COMPTABLES NOUVELLES ET MODIFIÉES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES (suite)

Modifications aux exigences en matière de comptabilité de couverture

Le 26 septembre 2019, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9, à l'IAS 39 et à l'IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence en tant que première mesure quant aux répercussions potentielles de la réforme des TIO sur l'information financière. Les taux interbancaires offerts (« TIO ») tels que les taux LIBOR, EURIBOR et TIBOR sont des taux d'intérêt de référence qui représentent le coût requis pour obtenir du financement non garanti, pour une combinaison précise de devises et d'échéances et dans un marché particulier de prêts interbancaires. L'évolution récente du marché a remis en question la viabilité à long terme de ces éléments de référence. Les modifications visent à traiter les problèmes se rapportant à l'information financière au cours de la période précédant la réforme des TIO, sont obligatoires et s'appliquent à toutes les relations de couverture directement touchées par les incertitudes liées à la réforme des TIO. Ces modifications modifient certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture précises, de sorte que les entités qui appliqueraient ces dispositions en matière de comptabilité de couverture présupposeraient que le taux d'intérêt de référence sur lequel les flux de trésorerie couverts et les flux de trésorerie de l'instrument de couverture sont basés ne serait pas modifié à la suite de la réforme des taux d'intérêt de référence, et exigent la présentation d'informations précises sur la mesure dans laquelle leurs relations de couverture sont touchées par les modifications. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 et doivent être appliquées de façon rétrospective. Une application anticipée est autorisée.

4. STOCKS

	29 septembre 2019	30 décembre 2018
Matières premières et stocks de pièces de rechange	155 931 \$	151 600 \$
Travaux en cours	82 227	67 903
Produits finis	808 338	720 526
	1 046 496 \$	940 029 \$

5. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif ¹⁾	Montant en principal		Date d'échéance
		29 septembre 2019	30 décembre 2018	
Facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, portant intérêt au taux variable du LIBOR américain majoré d'un écart se situant entre 1 % et 2 % ²⁾	3,7 %	307 000 \$	69 000 \$	Avril 2024
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable du LIBOR américain majoré d'un écart se situant entre 1 % et 2 %, payable mensuellement ³⁾	2,9 %	300 000	300 000	Avril 2024
Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,70 % payable semestriellement ⁴⁾	2,7 %	100 000	100 000	Août 2023
Effets à payer, portant intérêt au taux variable du LIBOR américain majoré d'un écart de 1,53 % payable trimestriellement ⁴⁾	2,7 %	50 000	50 000	Août 2023
Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,91 % payable semestriellement ⁴⁾	2,9 %	100 000	100 000	Août 2026
Effets à payer, portant intérêt au taux variable du LIBOR américain majoré d'un écart de 1,57 % payable trimestriellement ⁴⁾	2,9 %	50 000	50 000	Août 2026
		907 000 \$	669 000 \$	

- 1) Représente le taux d'intérêt effectif annualisé pour la période de neuf mois close le 29 septembre 2019, incluant l'incidence sur la trésorerie des swaps de taux d'intérêt, le cas échéant.
- 2) La facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable non garantie de 1 milliard de dollars de la Société prévoit une prorogation annuelle, sous réserve de l'approbation des prêteurs. L'écart ajouté au taux d'intérêt variable du LIBOR américain est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA, tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit. De plus, un montant de 13,4 millions de dollars (13,4 millions de dollars au 30 décembre 2018) a été affecté à cette facilité pour couvrir diverses lettres de crédit.
- 3) Le contrat de prêt non garanti est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au taux d'intérêt variable du LIBOR américain est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA, tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit.
- 4) Les effets non garantis d'un principal global de 300 millions de dollars émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis peuvent être remboursés par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sous réserve du paiement d'une pénalité pour remboursement anticipé comme le prévoit la convention d'achat d'effets.

En mars 2019, la Société a modifié sa facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable non garantie de 1 milliard de dollars et son contrat de prêt non garanti de 300 millions de dollars pour en proroger la date d'échéance d'avril 2023 à avril 2024.

Aux termes de la facilité renouvelable, du prêt à terme et des effets, la Société est tenue de se conformer à certaines clauses restrictives, notamment le maintien de ratios financiers. En date du 29 septembre 2019, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives.

6. COÛTS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS CONNEXES À DES ACQUISITIONS

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel	2 841 \$	966 \$	9 970 \$	6 233 \$
Coûts de sortie, de relocalisation et autres coûts	3 738	2 048	13 023	5 954
Réductions de valeur et (profits) pertes à la sortie d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation relativement à des activités de sortie	(2 171)	—	8 273	87
Coûts de transaction connexes à des acquisitions	—	127	14	241
	4 408 \$	3 141 \$	31 280 \$	12 515 \$

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de neuf mois close le 29 septembre 2019 se rapportent principalement aux éléments suivants : un montant de 6,0 millions de dollars lié à la sortie d'activités de recyclage de fils, y compris la sortie prévue de matériel de recyclage de fils; un montant de 6,5 millions de dollars lié à la fermeture d'une installation de fabrication d'articles chaussants au Canada; un montant de 9,6 millions de dollars lié au regroupement des activités de couture, principalement au Honduras et au Mexique; un montant de 4,4 millions de dollars lié à la fermeture d'une installation de filature aux États-Unis; un montant de 1,3 million de dollars lié à la fermeture d'un bureau administratif aux États-Unis; un montant de 1,5 million de dollars lié à la fermeture d'un centre de distribution aux États-Unis; et un montant de 2,0 millions de dollars lié à d'autres coûts se rapportant à l'achèvement des activités de restructuration amorcées à l'exercice 2018, dont la fermeture de l'installation de fabrication de textile d'AKH et le regroupement des centres de distribution aux États-Unis.

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 étaient principalement liés aux éléments suivants : un montant de 5,0 millions de dollars lié à la réorganisation structurelle interne de la Société, y compris les coûts liés aux indemnités de départ, les honoraires juridiques et les autres honoraires professionnels; un montant de 3,8 millions de dollars lié à la consolidation des centres de distribution de la Société aux États-Unis à la suite de l'acquisition d'American Apparel, d'Alstyle et de Peds; un montant de 1,4 million de dollars lié à la consolidation des activités de teinture de vêtements acquises dans le cadre de l'acquisition de Comfort Colors; et un montant de 2,3 millions de dollars lié à d'autres coûts, notamment à l'achèvement de l'intégration des acquisitions réalisées au cours des exercices précédents.

7. AUTRES INFORMATIONS

a) Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Amortissement des immobilisations corporelles	27 435 \$	31 256 \$	90 150 \$	94 672 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	3 215	—	9 687	—
Ajustement au titre de la variation de l'amortissement incluse dans les stocks à l'ouverture et à la clôture de la période	3 770	(1 533)	6 761	5 034
Amortissement des immobilisations incorporelles, en excluant les logiciels	3 924	5 841	13 365	17 022
Amortissement des logiciels	1 343	1 133	3 854	3 363
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles compris dans le bénéfice net	39 687 \$	36 697 \$	123 817 \$	120 091 \$

Au 29 septembre 2019, les immobilisations corporelles comprennent une tranche de 32,8 millions de dollars (57,6 millions de dollars au 30 décembre 2018) de bâtiments et de matériel non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Au 29 septembre 2019, les immobilisations incorporelles comprennent un montant de 8,2 millions de dollars (5,9 millions de dollars au 30 décembre 2018) au titre de logiciels non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Ces actifs ne sont amortis qu'à partir du moment où ils sont prêts pour utilisation.

Avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2019, la Société a révisé la durée d'utilité estimée de son matériel de filature en fonction d'un réexamen de leur utilisation attendue par la Société et de l'expérience récente quant à leur vie économique. Ces actifs, qui étaient auparavant amortis selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans, seront amortis selon la méthode linéaire sur une période de 15 à 20 ans. La modification de l'estimation a été effectuée sur une base prospective et n'a pas eu d'incidence sur l'amortissement imputé au résultat net pour les trois mois et les neuf mois clos le 29 septembre 2019, puisque l'amortissement lié au matériel de fabrication est inclus dans le coût des stocks et est comptabilisé dans le coût des ventes lorsque les stocks connexes ont été vendus. Pour l'exercice qui sera clos le 29 décembre 2019, la modification de l'estimation devrait entraîner une réduction d'environ 1 million de dollars de l'amortissement inclus dans le résultat net, et pour l'exercice 2020, la modification de l'estimation devrait entraîner une diminution d'environ 17 millions de dollars de l'amortissement inclus dans le résultat net.

7. AUTRES INFORMATIONS (suite)

b) Charges financières, montant net

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Charges d'intérêts sur des passifs financiers comptabilisés au coût amorti ¹⁾	7 630 \$	7 239 \$	21 971 \$	17 735 \$
Charges bancaires et autres charges financières	1 984	1 841	5 709	5 372
Accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées	743	—	2 370	—
Accroissement des intérêts sur les provisions actualisées	72	75	215	224
Profit de change	(544)	(44)	(639)	(979)
	9 885 \$	9 111 \$	29 626 \$	22 352 \$

1) Déduction faite des coûts d'emprunt inscrits à l'actif de 0,5 million de dollars (néant en 2018) et de 0,8 million de dollars (0,6 million de dollars en 2018) pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 29 septembre 2019, respectivement.

c) Créances clients

Ventes de créances clients

Au 29 septembre 2019, les créances clients traitées aux termes d'un contrat d'achat de créances s'élevaient à 94,4 millions de dollars (117,0 millions de dollars au 30 décembre 2018). Le contrat d'achat de créances, qui permet la vente de créances clients d'un maximum de 175 millions de dollars à la fois, vient à échéance le 22 juin 2020, sous réserve de prorogations annuelles. La Société conserve les responsabilités liées au traitement de créances client, y compris le recouvrement, mais ne conserve aucun risque de crédit relativement à toute créance client qui a été vendue. La différence entre la valeur comptable des créances vendues aux termes du contrat et la contrepartie en trésorerie reçue au moment du transfert s'élevait respectivement à 0,8 million de dollars (0,7 million de dollars en 2018) et à 2,3 millions de dollars (1,7 million de dollars en 2018) pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 29 septembre 2019, et a été comptabilisée dans les charges bancaires et autres charges financières.

Perte de valeur des créances clients

La perte de valeur des créances clients s'est établie respectivement à 1,5 million de dollars (néant en 2018) et à 26,3 millions de dollars (0,1 million de dollars en 2018) pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 29 septembre 2019. La perte de valeur des créances clients pour la période de neuf mois close le 29 septembre 2019 était principalement composée d'une charge de 22,3 millions de dollars se rapportant à la mise sous séquestre et à la liquidation de l'un des clients de la distribution de la Société aux États-Unis. La perte de valeur des créances clients a été présentée séparément à l'état du résultat net (elle était auparavant incluse dans les charges de vente et charges générales et administratives), et les périodes correspondantes ont été retraitées de façon à respecter cette méthode de présentation.

d) Transactions entre parties liées

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 29 septembre 2019, la Société a engagé respectivement des dépenses liées à l'utilisation d'un avion de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars en 2018) et de 0,8 million de dollars (0,9 million de dollars en 2018) auprès d'une société contrôlée par le président et chef de la direction de la Société. Les paiements relatifs à ces dépenses sont effectués conformément aux modalités de l'entente conclue par les parties liées.

7. AUTRES INFORMATIONS (suite)

e) Contrats de location

Les contrats de location de la Société portent principalement sur des installations de fabrication, de vente, de distribution et d'administration.

Le tableau suivant présente les obligations locatives comptabilisées à l'état de la situation financière au 29 septembre 2019 :

	29 septembre 2019
Courantes	13 106 \$
Non courantes	69 264
	82 370 \$

La location de certaines installations comprend des options de prorogation ou de résiliation que la Société peut exercer avant la fin de la période contractuelle non résiliable. La Société a fait preuve de jugement pour déterminer la durée des contrats de location avec options de renouvellement et de résiliation et a inclus ces options dans l'évaluation des obligations locatives lorsqu'elle est raisonnablement certaine de les exercer. La Société réévalue s'il est raisonnablement certain qu'elle exercera les options en cas d'événement important ou de changement important de circonstances ayant une incidence sur les évaluations initiales effectuées. Au 29 septembre 2019, les paiements de loyers futurs potentiels non actualisés liés aux options de renouvellement qui n'étaient pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives s'élevaient à 56,8 millions de dollars.

Le tableau suivant présente les paiements de loyers minimaux futurs en vertu des contrats de location non résiliables (y compris les contrats de location à court terme) au 29 septembre 2019 :

	29 septembre 2019
Moins de un an	19 344 \$
De un à cinq ans	47 461
Plus de cinq ans	39 316
	106 121 \$

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 29 septembre 2019, les charges liées aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur étaient respectivement de 0,9 million de dollars et de 2,7 millions de dollars.

Le total des sorties de fonds liées aux obligations locatives comptabilisées (y compris les intérêts) pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 29 septembre 2019 s'est élevé respectivement à 4,2 millions de dollars et à 12,5 millions de dollars, dont une tranche de 3,5 millions de dollars et de 10,1 millions de dollars, respectivement, au titre des sorties de fonds liées aux activités de financement.

8. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Instruments financiers – valeurs comptables et justes valeurs

Les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des actifs et des passifs financiers figurant à l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière non audité se présentaient comme suit :

	29 septembre 2019	30 décembre 2018
Actifs financiers		
Coût amorti		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 791 \$	46 657 \$
Créances clients	527 747	317 159
Actifs financiers inclus dans les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	40 936	39 789
Créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants	3 275	2 771
Actifs financiers dérivés inclus dans les charges payées d'avance, les acomptes et les autres actifs courants	7 284	17 792
Passifs financiers		
Coût amorti		
Créditeurs et charges à payer ¹⁾	377 201	332 543
Dette à long terme – portant intérêt à des taux variables	707 000	469 000
Dette à long terme – portant intérêt à des taux fixes ²⁾	200 000	200 000
Instruments financiers dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	17 249	14 442

1) Les créditeurs et charges à payer comprennent des soldes à payer de 60,8 millions de dollars (33,0 millions de dollars au 30 décembre 2018) aux termes d'ententes de financement de la chaîne d'approvisionnement (affacturage inversé) conclues avec une institution financière, en vertu desquelles les montants que la Société doit à certains fournisseurs peuvent être recouvrés par ces derniers auprès d'une institution financière avant leur échéance initiale. Ces soldes sont classés dans les créditeurs et charges à payer et les paiements connexes, dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, étant donné que l'objectif principal de l'entente est de fournir du financement au fournisseur et non pas à la Société, que l'entente ne prolonge pas de façon importante les modalités de paiement au-delà des modalités normales convenues avec les autres fournisseurs et qu'aucun report supplémentaire ou sûreté spéciale porté en garantie de ces paiements n'est inclus dans l'entente.

2) La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes s'élevait à 204,4 millions de dollars au 29 septembre 2019 (189,5 millions de dollars au 30 décembre 2018).

Actifs et passifs financiers à court terme

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments, car ils portent intérêt à des taux variables ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des instruments similaires.

Actifs non courants et dette à long terme portant intérêt à des taux variables

La juste valeur des créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants, et de la dette à long terme portant intérêt à des taux variables de la Société, se rapproche également de leur valeur comptable respective, car les taux d'intérêt utilisés pour évaluer leur valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels sur le marché.

Dette à long terme portant intérêt à des taux fixes

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés et en utilisant des taux d'actualisation basés sur le rendement à l'échéance pour des émissions similaires. La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes a été évaluée en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

8. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Instruments dérivés

Les instruments financiers dérivés (dont la plupart sont désignés comme instruments de couverture efficaces) sont composés de contrats à terme, de contrats d'option et de contrats de swap liés aux devises et aux marchandises, ainsi que de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, afin de fixer les taux d'intérêt variables d'une portion désignée des emprunts aux termes du contrat de prêt et des billets non garantis. La juste valeur de ces contrats à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance selon le taux inscrit au contrat et la valeur du contrat à l'échéance selon le taux qu'une contrepartie utiliserait pour renégocier les mêmes modalités de contrat à la date d'évaluation dans les conditions actuelles. La juste valeur des contrats d'option est évaluée au moyen de modèles d'évaluation des options utilisant diverses données combinant des cours du marché et des données corroborées par le marché, incluant des estimations relatives à la volatilité et des écarts de crédit ajustés en fonction des options. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée en fonction des données de marché, en évaluant la différence entre le taux fixe du marché et la courbe à terme pour les taux d'intérêt variables applicables.

La Société détient également un swap sur le rendement total (« SRT ») en cours, destiné à diminuer les variations du bénéfice net associé aux unités d'actions différées qui sont réglées en trésorerie. Le SRT n'est pas désigné comme un instrument de couverture et, par conséquent, l'ajustement de la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière est comptabilisé dans les charges de vente et charges générales et administratives. La juste valeur du SRT est évaluée selon le cours des actions ordinaires de la Société, chaque date de clôture. Le SRT a une durée de un an, peut être prorogé annuellement et le contrat permet une résiliation anticipée au gré de la Société. Au 29 septembre 2019, le montant nominal du SRT en cours s'élevait à 216 727 actions.

Les instruments financiers dérivés ont été évalués en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

9. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Risque de change	3 900 \$	362 \$	7 558 \$	4 004 \$
Risque marchandises associé aux prix	(6 154)	3 482	(15 180)	14 656
Risque de taux d'intérêt	(2 861)	840	(12 223)	5 452
Impôt sur le résultat	(39)	(4)	(76)	(41)
Montants reclassés des autres éléments du résultat global aux stocks, relativement au risque marchandises associé aux prix	5 499	(7 797)	11 643	(12 900)
Montants reclassés des autres éléments du résultat global au bénéfice net, relativement au risque de change et aux taux d'intérêt, et inclus dans ce qui suit :				
Ventes nettes	(2 071)	(1 517)	(5 108)	271
Coût des ventes	(118)	(92)	(285)	(245)
Charges de vente et charges générales et administratives	8	314	368	(185)
Charges financières, montant net	(1 170)	85	(1 661)	(1 016)
Impôt sur le résultat	33	4	66	(8)
Autres éléments du résultat global	(2 973) \$	(4 323) \$	(14 898) \$	9 988 \$

9. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (suite)

La variation de l'élément valeur temps des contrats d'option et des contrats de swap désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour réduire l'exposition aux variations des prix des marchandises n'était pas significative pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 29 septembre 2019 et les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2018.

La variation de l'élément à terme des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour réduire le risque de change n'était pas significative pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 29 septembre 2019 et les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2018.

Aucune partie inefficace n'a été comptabilisée dans le bénéfice net pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 29 septembre 2019 et les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 30 septembre 2018.

Au 29 septembre 2019, le cumul des autres éléments du résultat global de 11,5 millions de dollars comprenait des pertes nettes différées sur les contrats à terme, les contrats d'option et les contrats de swap liés aux marchandises de 13,4 millions de dollars et des profits nets différés sur les contrats de change à terme de 1,9 million de dollars. Une tranche d'environ 8,6 millions de dollars des pertes nettes présentées dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être reclassée dans les stocks ou dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois.

10. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Bénéfice net – de base et dilué	104 883 \$	114 315 \$	227 297 \$	291 222 \$
Bénéfice de base par action				
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	203 684	207 926	205 080	212 981
Bénéfice de base par action	0,51 \$	0,55 \$	1,11 \$	1,37 \$
Bénéfice dilué par action				
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	203 684	207 926	205 080	212 981
Plus l'effet dilutif des options sur actions, des UAI visant des actions nouvelles et des actions ordinaires détenues en fiducie	579	235	539	261
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	204 263	208 161	205 619	213 242
Bénéfice dilué par action	0,51 \$	0,55 \$	1,11 \$	1,37 \$

Pour la période de trois mois close le 29 septembre 2019, aucune option sur actions (1 462 933 en 2018) et 7 500 UAI visant des actions nouvelles (néant en 2018) étaient réputées être antidilutives et avaient été exclues du calcul ci-dessus. Pour la période de neuf mois close le 29 septembre 2019, aucune option sur actions (1 462 933 en 2018) et 7 500 UAI visant des actions nouvelles (néant en 2018) étaient réputées être antidilutives et avaient été exclues du calcul ci-dessus.

11. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (note 7 a))	39 687 \$	36 697 \$	123 817 \$	120 091 \$
Charges de restructuration liées aux immobilisations corporelles et aux actifs au titre de droits d'utilisation (note 6)	(2 171)	—	8 273	87
Perte à la sortie d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	7	90	595	582
Rémunération fondée sur des actions	7 220	6 033	19 611	14 602
Impôt sur le résultat différé	(22)	821	(562)	3 008
Perte nette latente (profit net latent) sur change et sur dérivés financiers	1 311	(1 663)	(836)	(2 513)
Écarts temporaires entre le règlement de dérivés financiers et le transfert des pertes et des profits différés dans le cumul des autres éléments du résultat global aux stocks et au bénéfice net	1 749	(6 696)	713	(455)
Autres actifs non courants	2 849	1 196	4 904	510
Autres passifs non courants	1 484	2 645	3 317	4 269
	52 114 \$	39 123 \$	159 832 \$	140 181 \$

11. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

b) Variations des transactions sans effet de trésorerie

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Actions rachetées à des fins d'annulation inclues dans les créditeurs et charges à payer	— \$	6 422 \$	— \$	(15) \$
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles comprises dans les créditeurs et charges à payer	(1 618)	(367)	6 637	4 647
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles compris dans les autres actifs courants	(54)	117	(3)	(655)
Ajouts d'actifs au titre de droits d'utilisation compris dans les obligations locatives	4 476	—	5 313	—
Incidence de l'adoption de nouvelles normes comptables (note 2 d))	—	—	(2 176)	(1 515)
Valeur attribuée hors trésorerie créditée au capital social provenant d'actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles et à l'exercice d'options sur actions	—	112	3 869	367
Valeur attribuée hors trésorerie créditée au surplus d'apport au titre de dividendes attribués à des unités d'actions incessibles	250	198	752	592

12. PASSIFS ÉVENTUELS

Réclamations et litiges

La Société est partie à des réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Elle ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

13. VENTILATION DES PRODUITS

Les ventes nettes par principal groupe de produits sont comme suit :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
Vêtements de sport	619 165 \$	612 384 \$	1 778 338 \$	1 752 088 \$
Articles chaussants et sous-vêtements	120 493	141 972	386 890	413 729
	739 658 \$	754 356 \$	2 165 228 \$	2 165 817 \$

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les	
	29 septembre 2019	30 septembre 2018	29 septembre 2019	30 septembre 2018
États-Unis	632 478 \$	642 620 \$	1 847 200 \$	1 843 065 \$
Canada	27 143	30 414	80 221	85 943
International	80 037	81 322	237 807	236 809
	739 658 \$	754 356 \$	2 165 228 \$	2 165 817 \$

14. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

À la fin octobre 2019, la Société a annoncé qu'elle planifiait fermer ses dernières installations de fabrication au Mexique. Par conséquent, la Société estime que des coûts d'environ 15 millions de dollars seront comptabilisés au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 relativement à la clôture de ces activités, y compris une réduction de valeur des immobilisations corporelles ainsi que des indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel. Ces coûts seront comptabilisés dans les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions.